

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. **OBJET DE LA CONSULTATION** : Travaux d'aménagement du parc du Val d'Asson à Montaigu (partie 2)

2. **POUVOIR ADJUDICATEUR / MAITRISE D'OUVRAGE** : Commune de Montaigu-Vendée - Place de l'Hôtel de Ville - Montaigu - 85 600 MONTAIGU-VENDEE - Représentant : M. Florent LIMOUZIN, Maire - Profil acheteur : www.marches-securises.fr .

3. **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Codes	Description
45112500-0	Travaux de terrassement
45233200-1	Travaux de revêtements divers
45232410-9	Travaux d'assainissement
45112700-2	Travaux d'aménagement paysager
45220000-5	Ouvrages d'art et de génie civil

4. **PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. **ALLOTISSEMENT** : Les prestations sont réparties en plusieurs lots :

Lots	Désignation
Lot n°01	Voirie et réseaux divers
Lot n°02	Aménagements paysagers (mobilier, espaces verts)
Lot n°03	Ouvrages d'arts

6. **TYPE ET FORME DE CONTRAT** : Les lots n°01 « Voirie et réseaux divers » et n°03 « Ouvrages d'art » seront conclus sous la forme de marchés ordinaires.

Le lot n°02 « Aménagements paysagers (mobilier, espaces verts) » sera passé sous la forme d'un marché à tranches en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en 3 tranches :

- Tranche ferme
- Tranche optionnelle n°1 « Muret de parement en pierre »
- Tranche optionnelle n°2 « Clôtures spécifiques »

7. **CONDUITE D'OPERATION** : La conduite d'opération sera assurée par le maître de l'ouvrage lui-même.

8. **MAITRISE D'ŒUVRE** : La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet CERAMIDE - 17 rue du Tertre - 44 470 CARQUEFOU - Tél : 02 40 50 34 86.

9. **CONTROLE TECHNIQUE** : Aucun contrôle technique n'est prévu pour cette opération.

10. **SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS (SPS)** : Un coordinateur sécurité et protection de la santé est prévu pour cette opération et sera désigné ultérieurement.

11. **DUREE DU MARCHÉ** : L'exécution du marché débutera à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le délai d'exécution des travaux est défini conformément au calendrier prévisionnel du pouvoir adjudicateur. Chaque candidat doit remettre un planning détaillé, à barres et par phases, au regard du calendrier prévisionnel d'exécution.

12. **VARIANTE « LIBRE » A L'INITIATIVE DES CANDIDATS** : Aucune variante libre à l'initiative des candidats n'est demandée. Les candidats ont l'obligation de répondre uniquement à l'offre de base.

- 13. VARIANTES EXIGEES** : Aucune variante alternative n'est prévue pour cette opération.
- 14. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE)** : Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue pour cette opération.
- 15. MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres de la commune de Montaigu-Vendée. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.
- 16. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Commune de Montaigu-Vendée, coordonnées ci-dessus).
- 17. FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT** : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.
- 18. LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT** : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés aux articles 6.1 et 6.2 du règlement de la consultation.
- 19. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 8.2 du règlement de la consultation (RC).
- 20. DATE ET LIEU DE REMISE DES PLIS** : Les plis devront être déposés **avant le lundi 26 juin 2023 à 12h00** sur le profil acheteur www.marches-securises.fr.
- 21. DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES** : 120 jours (4 mois) à compter de la date limite de remise des offres.
- 22. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS** :
Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande publique mutualisé Terres de Montaigu / Montaigu-Vendée - Tél. : 02 51 46 45 45.
Les candidats pourront également transmettre leur demande de renseignement technique par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>
- 23. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS** :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00
- 24. INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.
- 25. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le 26 mai 2023.